

19 janvier 2012

OPTEVEN met en place sa stratégie de développement durable :

1 ➔ Label ISO 26000 « maturité »

2 ➔ Charte de la diversité

1 ➔ Le label ISO 26000 : Opteven déjà au niveau « maturité »

Le projet « Opteven 2014 » a été présenté en juillet dernier à l'ensemble des collaborateurs et clients de l'entreprise, qui s'est engagée à obtenir en 2014 le label le plus élevé de l'ISO 26000, à savoir le niveau « exemplarité », dans sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) audité par l'**Afnor**.

Jean-Matthieu Biseau, PDG d'Opteven, s'exprime :

« Cet objectif est ambitieux mais réalisable. L'audit initial d'évaluation réalisé par l'**Afnor** en novembre dernier est très encourageant puisqu'il nous situe déjà au niveau « maturité » (le 3^{ème} sur une échelle de 4). Nous avons maintenant 3 ans pour mener à bien nos projets et atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé ».



Pour Opteven, la stratégie de la RSE et du Développement Durable s'articule autour de 3 axes principaux :

- Politique sociale très dynamique,
- Ethique irréprochable dans la conduite des affaires
- Innovation permanente dans les services proposés liés à la mobilité et à ses impacts environnementaux.

L'historique de l'entreprise, ses valeurs, sa culture et ses métiers placent Opteven au centre des préoccupations liées au développement durable et à ses déclinaisons dans le monde de l'entreprise.

Les bons résultats obtenus lors de l'audit initial d'évaluation **Afnor** confirment que la RSE est véritablement dans les gènes de l'entreprise.

Opteven est bien décidée à en faire un moteur de développement et de motivation pour ses collaborateurs et ses clients.

2 ➔ En octobre 2011, signature de la Charte de la diversité

L'engagement de l'entreprise dans la lutte contre la discrimination

Opteven a signé la Charte de la diversité et en applique les fondamentaux dans le cadre de son projet **Opteven 2014**, qui vise à atteindre le plus niveau d'accréditation dans la norme ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale.

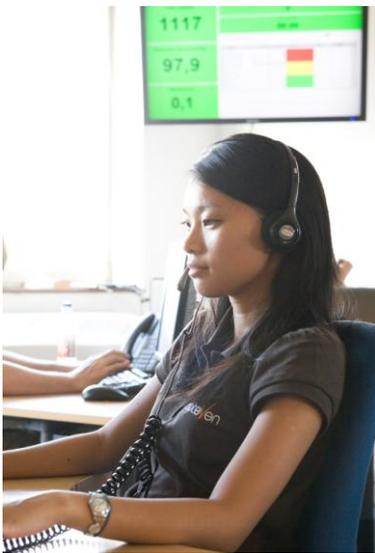
.../...

.../...

« Nous nous engageons aux côtés des quelques 3500 entreprises signataires de la Charte de la diversité, à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre organisation.

Notre conviction est que l'installation et le développement de la diversité sont pour notre entreprise un enjeu économique ; en la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité. » **JM Biseau.**

Principales actions mises en œuvre :



➔ **Actions de communication** et sensibilisation en interne : mobilisation des collaborateurs aux enjeux de la diversité dans le cadre du projet d'entreprise **Opteven 2014**

➔ **Formation** des managers

➔ **Process de recrutement** : Opteven a embauché en 2011 des salariés de 19 nationalités différentes.

Rappel sur la Charte de la Diversité

L'objectif de cette charte, instaurée en 2004, est d'encourager les organisations à refléter dans leurs effectifs les diverses composantes de la société française et faire de la non-discrimination et de la Diversité un axe stratégique. A ce jour, la Charte de la Diversité compte 3474 signataires, soit 100 fois plus qu'à ses débuts.

A propos d'Opteven

Un acteur incontournable de la Garantie panne mécanique et de l'assistance

Opteven est aujourd'hui reconnu comme un des acteurs majeurs de la Garantie Panne Mécanique et de l'Assistance, en France comme en Europe. Depuis 10 ans, sa croissance sur ces deux métiers démontre que la qualité de ses prestations est plébiscitée par ses clients, professionnels de l'automobile et de l'assurance.

Chiffres 2011

CA 2011 : **73 M€**

Nombre d'employés CDI : **200**

110 000 dossiers d'assistance traités

70 000 dossiers panne mécanique et entretien traités (demandes de prise en charge)

Contact presse :

Isabelle Briglia – Agence Ainsi Com'
Tél. 04 79 34 92 82 – isabelle.briglia@ainsicom.net